

3 - TRI - FLIP - 6



plan de situation 11500

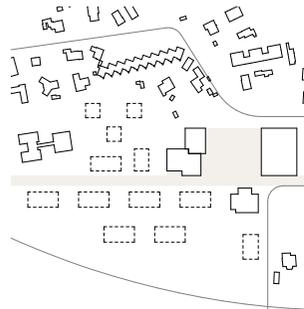
Le foyer pour personnes avec handicaps physiques graves et lésions cérébrales de Martigny prend place dans le quartier Prés-Magnin en pleine mutation. Il profitera de la proximité et des synergies avec différents lieux, tels que Martigny Boutique Hôtel, les ateliers Valais de Coeur de l'avenue de la Gare, le nouveau skatepark, amenant échanges et animation dans ce quartier encore en retrait. Progressivement, il se transformera en éco-quartier dense et habité. Le foyer se trouve alors au cœur du dispositif. L'implantation proposée tient compte de ces 2 temporalités.

Le bâtiment s'approche des infrastructures existantes et entame l'axe urbain généralisateur des futurs développements du quartier. Le Mail. Il propose un front bâti sur le mail arboré et présente une façade plus longue sur la future place du quartier, imaginée comme un jardin de quartier. Sa volumétrie, composée de 2 corps de bâtiment de 4 et de 2 niveaux, assure une transition harmonieuse entre le futur quartier et la zone bâtie des villas au Nord. Elle organise le programme en 2 zones. Une zone tranquille et indépendante dédiée aux logements et une zone plus active correspondant aux locaux de fonction, d'intendance, et aux Ateliers.

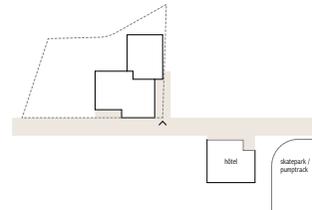
Le bâtiment est accessible par véhicules au Nord, sur l'Avenue des Prés Beudin. Les piétons et cyclistes arrivent depuis le mail au Sud. L'autonome système d'entrée traversant, au cœur du dispositif, propose un couvert d'entrée commun au Foyer et aux Ateliers. Les deux programmes fonctionnent indépendamment.

La typologie rayonnante du bâtiment et son organisation intérieure s'ancrent au cœur du quartier. Les résidents sont inclus dans la vie sociale et participent à la dynamique environnante. Au rez-de-chaussée, le restaurant est orienté sur le jardin privé et sur le Mail ; la cafétéria et les Ateliers participent à l'activité du jardin de quartier. La place au Nord, à une atmosphère semi-privative, elle permet le départ des résidents. Au premier étage, le séjour d'unité de vie est en retrait de l'espace public, il profite du calme du jardin partagé du foyer à l'Ouest et est en relation avec une zone de soin et de locaux de fonction. Aux étages, les chambres sont organisées autour d'un noyau central de services. Elles s'orientent sur les 4 faces cardinales. L'agencement des chambres privilégie l'indépendance des résidents et de leurs proches, elle ne nécessite pas de traverser une zone commune ou d'emprunter de longs couloirs. Chaque chambre est conçue comme un studio comprenant une zone dédiée, une zone à coucher, une salle de bain, et une zone personnelle. Elle se prolonge sur une loggia, débordant du vent et en relation vers l'extérieur.

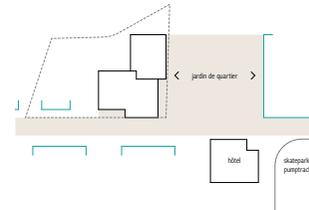
Le Foyer est un abri, un lieu de vie et de partage, c'est aussi un outil permettant de retrouver un maximum d'indépendance pour la personne en situation de handicap. Elle pourra choisir entre se tourner vers le public ou la privacité, évoluer en groupe ou se retirer, se trouver au cœur du quartier ou à l'écart de la société.



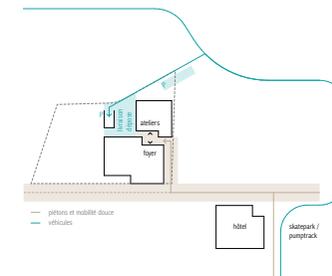
plan masse 112500



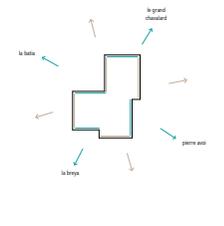
implantation contexte actuel



implantation contexte futur



accès



orientation et points de vue

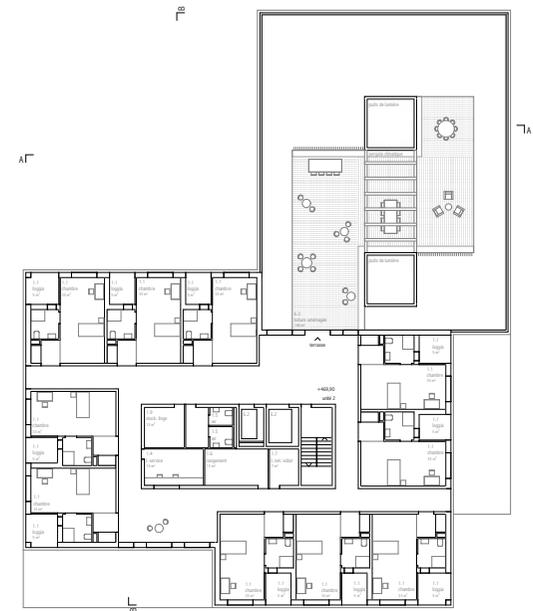




rez-de-chaussée 11200



façade est 11200



2 et 3ème étages 11200



1er étage 11200

